

LE COÛT DU MAINTIEN

L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur le Président, le ministre peut-il confirmer que, contrairement à ce qui est prévu dans la plupart des baux entre propriétaires et locataires, le locataire, soit le gouvernement, payera tous les frais d'entretien, de chauffage, les impôts et les autres frais, qui s'élèvent à plus d'un million par an, et qui porteront le coût du loyer de cet édifice de 22 millions à plus de 100 millions pendant la durée du bail?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, le député se sert de tous les chiffres gonflés qu'il trouve. Nous ne pouvons pas en discuter sans avoir tous les chiffres. Si le député veut que j'aie discuter de ce contrat devant le comité, je le ferai.

* * *

LES COMMUNICATIONS

LE DÉSIR DE CAPTER LES SIGNAUX DES STATIONS DE
TÉLÉVISION AMÉRICAINES

M. Geoff Scott (Hamilton-Wentworth): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Communications. Vu que le sondage réalisé par Goldfarb Consultants à la demande du gouvernement libéral en juillet 1983 révèle que quatre Canadiens sur cinq désirent pouvoir capter sans restriction les émissions des stations de télévision américaines, je voudrais demander au ministre deux choses: Premièrement, pourquoi le gouvernement a-t-il dissimulé les résultats du sondage de l'année dernière jusqu'à ce que la Presse Canadienne les communique hier dans les médias? J'ai reçu mon exemplaire il y a environ cinq minutes, alors que j'étais déjà à la Chambre. Deuxièmement, quelle question précise la société Goldfarb a-t-elle posée aux 1,600 Canadiens pour obtenir cette réponse des plus intéressantes selon laquelle 80 p. 100 des Canadiens veulent pouvoir capter les signaux américains sans restriction?

L'hon. Francis Fox (ministre des Communications): Monsieur le Président, comme le député le sait puisqu'il a un exemplaire du rapport Goldfarb, gracieuseté du ministre des Communications...

M. Scott (Hamilton-Wentworth): Et signé de sa main.

M. Fox: Je me permets de faire remarquer que la Presse canadienne manifeste de toute évidence plus de diligence que les députés de l'opposition. Elle s'est servie, pour obtenir un exemplaire du rapport, de la loi sur la liberté d'information que j'ai parrainée et que la Chambre a adoptée il y a deux ans. Pour revenir à la question du député, il trouvera le texte du questionnaire à la page 11 du livre rédigé par M. Goldfarb. Je m'empresse d'ajouter que la Presse Canadienne a omis de publier le résultat d'une question particulièrement intéressante selon lequel 78 p. 100 des Canadiens sont favorables au développement d'une forte communauté artistique au Canada.

M. Scott (Hamilton-Wentworth): Je me réjouis d'apprendre que les Canadiens reconnaissent également qu'il importe de protéger et de conserver une identité canadienne distincte et une industrie canadienne rentable dans le secteur de la télédiffusion.

Questions orales

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Geoff Scott (Hamilton-Wentworth): Monsieur le Président, le ministre des Communications n'est pas sans savoir avec quelle hostilité réagissent les citoyens, surtout dans de nombreuses agglomérations canadiennes éloignées et peu peuplées, quand on les empêche de recevoir les signaux américains. Le ministre a-t-il demandé ce sondage en vue de modifier la politique du gouvernement en ce qui a trait à la réception des signaux américains? Dans l'affirmative, comment va-t-il s'y prendre pour assurer une distribution juste et équitable des signaux canadiens et américains tout en protégeant le réseau de télédiffusion du Canada?

L'hon. Francis Fox (ministre des Communications): Monsieur le Président, si le député a suivi l'évolution de la politique de télédiffusion du Canada, il sait que nous avons pris des mesures en ce sens depuis quelques années. Par l'intermédiaire du CRTC, nous avons accordé des permis à un groupe d'hommes d'affaires canadiens afin que tous les villages, toutes les villes et toutes les régions du pays reçoivent les quatre principales chaînes américaines ainsi que quatre chaînes canadiennes. Nous pensons que les Canadiens ne tiennent pas à recevoir seulement les signaux des États-Unis, mais également ceux du Canada, pour savoir ce qui se passe dans notre pays.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LES ACCIDENTS MILITAIRES—LA COMMUNICATION DES
TRANSCRIPTIONS DES DÉLIBÉRATIONS D'UNE COMMISSION
D'ENQUÊTE

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre de la Défense nationale. Vers la fin d'avril, le ministre, dans le cadre de l'émission télévisée *The Journal*, a abordé une question que j'avais soulevée à la Chambre, soit la remise, aux membres de la famille des victimes, de la transcription des délibérations d'une commission d'enquête sur des accidents militaires. Répondant à une question de Barbara Frum au sujet de deux autres accidents, le ministre a dit qu'il y avait eu un changement d'attitude, que les transcriptions étaient désormais accessibles et que tous les parents concernés n'avaient qu'à communiquer le lendemain avec lui pour recevoir les renseignements souhaités. Jusqu'au week-end dernier, aucune des deux familles qui avaient communiqué avec lui le lendemain n'avait reçu la transcription.

J'ai communiqué avec l'une de ces personnes ce matin, Anne McKinnon, qui habite en Alberta. Elle n'avait pas encore reçu de réponse à un appel téléphonique qu'elle avait fait au cabinet du ministre ce matin-là. Le ministre a eu le culot d'affirmer au public canadien qu'il y avait eu un changement d'attitude et qu'il verrait à tout arranger. Je voudrais savoir quand il se décidera à agir.

M. le Président: A l'ordre. Le député voudrait-il poser sa question?

L'hon. J.-J. Blais (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, j'ai effectivement indiqué qu'il y avait eu une profonde modification de notre politique, à laquelle nous sommes en train de donner suite. Contrairement à ce qu'il a déjà fait à d'autres occasions, le député ne m'a pas prévenu de